

FORMATION COURTE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation

Angers

Contact

Cécile HEVELINE
02 44 68 86 75
cecile.heveline@univ-angers.fr

Responsables de la formation

Anne-Sophie HOCQUET
anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr

Félicien LEMAIRE
felicien.lemaire@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/formationpro



BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE (TEMPS, TRAVAIL & SANTÉ)

Présentation

L'offre de formations courtes « Bien-être au travail : Approche pluridisciplinaire (Temps, Travail & Santé) » permet de répondre aux enjeux de bien-être au travail au travers du prisme du Droit envisagé comme un levier de la qualité de vie au travail. **Au travers de 4 formations courtes aux approches communes quant aux fondements qui sous-tendent ce parcours, mais aux contenus différents, il permet aux stagiaires d'obtenir une attestation par formations en suivant seulement certaines d'entre elles ou la totalité s'ils le souhaitent et à leur rythme.** Il s'adresse aux dirigeants d'entreprise, aux directeurs du public et du privé, aux entrepreneurs et salariés convaincus que le bien-être/bonheur au travail est un vecteur de performance et d'efficacité de l'activité professionnelle. L'offre de formations se distingue par la qualité de ses intervenants, que ce soient des professionnels du secteur du management ou de la santé ou encore des Professeurs des universités-praticiens hospitaliers, ainsi que des Professeurs d'Université en droit ou en psychologie.

Objectifs

Objectif principal : Permettre aux stagiaires de bénéficier des apports théoriques, méthodologiques et professionnels nécessaires à la mise en œuvre dans leur organisation de la qualité de vie au travail.

Objectifs complémentaires :

- Identifier et interpréter les leviers juridiques relatifs à l'organisation du travail aux fins d'utiliser les modalités les plus efficaces d'organisation de l'entreprise dans un objectif de bien-être ;
- Comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et connaître les outils juridiques de leur mise en place (soft law - hard law) pour les traduire dans le contexte professionnel ;
- Analyser la réglementation relative à la santé au travail et son intérêt en matière de bien-être et efficacité de l'entreprise pour les appliquer et les mettre en œuvre au sein de l'organisme ou la structure ;
- Identifier les enjeux de la place du travail aujourd'hui et les modalités de retour à l'emploi ;
- Analyser une situation/un cas pratique dans un cadre interdisciplinaire nécessaire à l'appréhension de la notion de bien-être au travail et trouver la solution adéquate à la résolution de ce cas.

Publics visés

- Chefs d'entreprises, Dirigeants, Consultants, managers ;
- Président ou Directeur d'association ;
- Directeurs de structures publiques ou privées ;
- Salariés et agents publics, Salariés du privé ;
- Responsables des ressources humaines, acteurs de l'insertion ;
- Fonctionnaires, représentants du personnel, représentants syndicaux, chargés de mission ;
- Professions libérales.

Conditions d'admission :

- Un niveau licence
- A défaut, une expérience ou un projet professionnel significatif en lien avec les thématiques (niveau de diplôme minimum : Bac)
- Une maîtrise de l'outil internet et une connexion internet (pour les cours en distanciel)

Programme

Formation courte : Identifier les cadres juridiques de l'organisation du travail.

3, 10 et 17 octobre 2024

- Identifier et interpréter les leviers juridique relatifs à l'organisation du travail pour assurer un équilibre des temps dans la vie professionnelle d'une part et dans l'articulation avec la vie personnelle d'autre part.
- *Présentiel assuré par des Professeurs d'Université et enseignants chercheurs en droit actifs dans la formation professionnelle, ainsi qu'un avocat spécialisé en droit du travail.*

Formation courte : Piloter une stratégie de prévention des risques psychosociaux (RPS)

7, 14 et 21 novembre 2024

- Pouvoir anticiper, supprimer ou réduire les causes RPS et mieux armer les salariés et managers face aux conditions de travail stressantes.
- *Hybride, une partie en présentiel assurée par un praticien Médecin du travail / Professeur des universités - Praticien hospitalier de l'Université et par un enseignant chercheur en droit ; une journée en distanciel assurée par un Enseignant chercheur en Psychologie de l'Université de Grenoble.*

Formation courte : Identifier les leviers pour adapter le travail aux capacités et difficultés des individus (travailleur handicapé, en insertion professionnelle etc.).

28 novembre, 5 et 12 décembre 2024

- Accès au travail des publics éloignés, retour au travail après une interruption de carrière, travailleur handicapé (handicaps visibles et invisibles), maladies chroniques.
- *Hybride, une partie en présentiel assurée par deux Professeurs des universités-Praticiens hospitalier, et par un Maître de conférences ; Un responsable du secteur de l'insertion par l'activité économique.*

Formation courte : Conduire une démarche qualité de vie au travail grâce à la négociation.

9, 16 et 23 janvier 2025

- Savoir négocier un accord de qualité de vie au travail (QVT), connaître le cadre juridique de la négociation collective ainsi que les leviers managériaux et psychologiques de la qualité de vie au travail.
- *Présentiel. Une journée assurée en doublon par deux professionnels experts dans leur domaine (un avocat spécialiste de la négociation et un DRH ; journées assurées par un Professeur d'Université en Psychologie du travail de l'Université de Grenoble et par un professeur des Universités en Droit.*

À noter

Organisation de la formation :

- Durée de la formation complète : Formation courte comprenant 4 formations. Possibilité de s'inscrire à la totalité de l'offre de formations ou bien séparément à l'une des formations de votre choix. 1 formation courte = 3 jours (les jeudis). 21 heures pour chaque formation accompagnée de 6 heures de travail personnel.
- Calendrier de la formation : Chaque jeudi - 3, 10 et 17 octobre - 7, 14 et 21 novembre - 28 novembre, 5 et 12 décembre 2024 - 9, 16 et 23 janvier 2025
- Lieu de formation : Faculté de Droit d'Économie et de Gestion à l'Université d'Angers. Certaines parties seront en distanciel. Prévoir un ordinateur et une connexion internet
- Intervenants : Universitaires (Professeurs d'Université, Maître de conférences, Enseignant chercheur) et praticiens (psychologues du travail, médecins du travail, juristes, DRH, dirigeants d'entreprises)

La plus-value de cette formation est la gestion de la relation temps travail abordée tant du point de vue de l'articulation vie privée-vie professionnelle que dans le cadre du travail lui-même.

Visitez notre site



Modalités pratiques :

- **Candidature en ligne sur le site de l'Université d'Angers.**
- Début de la formation : octobre 2024
- Nombre d'inscrits par formations : 20 personnes maximum
- Coût de la formation (les coûts sont forfaitaires, exonérés de TVA) / Non éligible au CPF:
 - Pour l'ensemble de l'offre de formations courtes : 2700 euros / et par formation : 870 euros